



Audit & Commissariat Aux Comptes
Expertise comptable – Conseil – Formation

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- ASSOCIATION TRANSPARENCY MAROC-**

EXERCICE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

A l'aimable attention des membres de l'Assemblée Générale
de l'Association **TRANSPARENCY MAROC**
24, Rue Khouribga, Casablanca

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016**

Messieurs, Mesdames,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse de l'association « **TRANSPARENCY MAROC** » comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **3 589 823,93 DHS** dont un excédent de **35 241,25 DHS**.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédure en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité, relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association TRANSPARENCY MAROC au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion de la gérance destiné à l'associé avec les états de synthèse de la société.

Fait à Casablanca, le 20 février 2017

Le Commissaire Aux Comptes
PRECIOUS Consulting S.A.R.L
Représenté par M. Bouchta EL FADEL,
Associé gérant

PRECIOUS CONSULTING SARL
14, Bd Zerktouni 8ème Etage N°16
Casablanca

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements provisions	net	net
A C T I V E	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)				
I F	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	15 684,00	15 684,00	0,00	444,00
	. Fonds commercial				
	. Immobilis. incorporelles diverses	15 684,00	15 684,00	0,00	444,00
I	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	793 813,46	490 241,93	303 571,53	350 136,01
	. Terrains				
O B	. Installations techniques, matériel et outillage	26 445,32	10 020,96	16 424,36	19 068,89
	. Matériel de transport				
	. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	488 476,74	224 914,20	263 562,54	286 354,85
I	. Immobilis. corporelles diverses	278 891,40	255 306,77	23 584,63	44 712,27
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	14 550,00	0,00	14 550,00	14 550,00
	. Cautionnements	14 550,00		14 550,00	14 550,00
I	Total I (A+B+C+D)	824 047,46	505 925,93	318 121,53	365 130,01
A C T I V E	STOCKS (E)	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Marchandises				
	. Stocks divers				
I F	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (F)	6 908 163,93	0,00	6 908 163,93	4 678 774,75
	. Client et comptes rattachés (Bailleurs de fonds)	6 474 626,64		6 474 626,64	4 243 420,35
	. Comptes d'associés				
C	. Débiteurs divers	433 537,29		433 537,29	433 537,29
I	. Comptes de régularisation - Actif			0,00	1 817,11
R	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (G)				
C	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (H)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total II (E+F+G+H)	6 908 163,93	0,00	6 908 163,93	4 678 774,75
T R E S O R E R I E	TRESORERIE - ACTIF	1 294 155,22	0,00	1 294 155,22	1 390 366,09
	. Chèques et valeurs à encaisser				
	. Banques, T.G et C.C.P	1 288 447,86		1 288 447,86	1 363 954,97
	. Caisses, Régies d'avances et accrédités	5 707,36		5 707,36	36 411,12
	Total III	1 294 155,22	0,00	1 294 155,22	1 400 366,09
	TOTAL GENERAL I+II+III	9 026 366,61	505 925,93	8 520 440,68	6 444 270,85

	PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
F I N A N C I E R E	CAPITAUX PROPRES		3 589 823,93	3 554 582,68
	. Capital social ou personnel (1) moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....			
	. Report à nouveau		94 283,72	94 283,72
	. Fonds Associatif		46 380,00	46 380,00
	. Reports à nouveau et résultats nets en instance d'affectation (2)		3 413 918,96	3 386 363,51
P E R M A N E N T	. Excédent ou Insuffisance		35 241,25	27 555,45
	Total capitaux propres (A)		3 589 823,93	3 554 582,68
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
	FONDS DEDIES SUR SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT (C)		862 643,57	586 393,04
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
	TOTAL I (A+B+C+D)		4 452 467,50	4 140 975,72
P A S S I F	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (E)		3 936 601,89	2 138 135,94
	. Fournisseurs et comptes rattachés		52 980,00	57 738,94
	. Personnels		0,00	30 823,00
	. Organismes sociaux		16 572,61	43 295,02
S	. Etat - créancier		51 975,00	78 412,78
	. Créanciers divers		217 635,46	185 935,46
C	. Comptes de régularisation Passif		3 597 438,82	1 741 930,74
I	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (F)			
R	Total II (E+F)		3 936 601,89	2 138 135,94
T R E S O R E R I E	TRESORERIE - PASSIF		131 371,29	165 159,19
	. Crédits d'escompte et de trésorerie			
	. Banques (soldes créditeurs)		131 371,29	165 159,19
	Total III		131 371,29	165 159,19
	TOTAL GENERAL I+II+III		8 520 440,68	6 444 270,85

(1) si capital personnel débiteur (-) (2) bénéficiaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)
(modèle simplifié)

IF : 40392429

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

			OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
			Propres à l'exercices	Concernant les exercices précédents	3 = 1+2	4
			1	2		
C O U R A N T	I	PRODUITS COURANTS				
	1	■ Ventes de marchandises				
	2	■ Ventes de biens et services produits			0,00	0,00
		Chiffre d'affaires				
	3	■ Variation de stocks de produits(±) (1)				
	4	■ Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	5	■ Subventions reçues	4 293 830,36		4 293 830,36	4 010 185,78
		■ Cotisations	15 200,00		15 200,00	22 600,00
		■ Dons			0,00	396 734,00
	6	■ Report subventions.	586 393,04		586 393,04	1 781 243,64
	7	■ repr. expl : transf. charges	38 000,00		38 000,00	0,00
	8	■ Produits financiers			0,00	10 944,31
		Total I	4 933 423,40	0,00	4 933 423,40	6 221 707,73
	II	CHARGES COURANTES				
	8	■ Achats revendus de marchandises				
	9	■ Achats consommés de matière et fournitures (2)	1 230 017,40		1 230 017,40	2 364 696,59
	10	■ Autres charges externes	1 399 957,32	2 600,00	1 402 557,32	1 651 518,20
	11	■ Impôts et taxes	16,75		16,75	678,00
	12	■ Charges de personnel	1 442 633,24		1 442 633,24	1 705 082,11
	13	■ Autres charges d'exploitation			0,00	0,00
	14	■ Dotations d'exploitation	84 080,08		84 080,08	90 371,98
	15	■ Charges financières			0,00	
		Total II	4 156 704,79	2 600,00	4 159 304,79	5 812 346,88
	III	RESULTAT COURANT (I-II)			774 118,61	409 360,85
N O N C	IV	PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS				
	16	■ Produits non courants (+)	126 673,74		126 673,74	1 368 319,93
	17	■ Charges non courantes (-)	2 907,53		2 907,53	1 163 732,29
	V	RESULTAT NON COURANT			123 766,21	204 587,64
	VI	RESULTAT AVANT IMPOT (III +V)			897 884,82	613 948,49
	VII	ENGAGEMENTS A REALISER SUR DONS AFFECTEES	862 643,57		862 643,57	586 393,04
	VIII	EXCEDENT			35 241,25	27 555,45
	IX	TOTAL DES PRODUITS			5 060 097,14	7 590 027,66
	X	TOTAL DES CHARGES			5 024 855,89	7 562 472,21
	XI	EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total des produits - total des charges)			35 241,25	27 555,45

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou achats consommés : achats - variation de stocks

XII	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		0,00	0,00
XII	VALEUR AJOUTEE (1+2+3+4) - (8+9+10)		-2 632 574,72	-4 016 214,79

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

Exercice du 01/01/16 au 31/12/16

INTITULES	MONTANT	MONTANT
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
▪ Excédent	35 241,25	
▪ Insuffisance		
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
1. Courantes		
-		
-		
-		
-		
2. Non courantes	5 507,53	
- Charges non courantes	2 907,53	
- Charges des exercices antérieurs	2 600,00	
II. DEDUCTIONS FISCALES		
1. Courantes		
•		
•		
•		
•		
2. Non Courantes		
•		
•		
•		
Total	40 748,78	0,00
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		Montant
Excédent BRUT SI T1 > T2 (A)		40 748,78
Insuffisance brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
▪ Exercice n - 4		
▪ Exercice n - 3		
▪ Exercice n - 2		
▪ Exercice n - 1		
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Excédent net fiscal (A - C)		40 748,78
ou Insuffisance net fiscal (B)		
		Montant
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
▪ Exercice n - 4		
▪ Exercice n - 3		
▪ Exercice n - 2		
▪ Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)